Plan d’action de développement durable 2023-2028

CDPQ

Le Plan d'action de développement durable 2023-2028 est disponible au www.cdpq.com
Renseignements : 514 842-3261, info@cdpq.com
Dépôt légal – 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN en ligne 978-2-550-96033-1

La CDPQ est assujettie à la Loi sur le développement durable, ainsi qu'à la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028 du gouvernement du Québec. C'est dans ce contexte que nous publions ce Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028. Ce PADD s'applique non seulement à la CDPQ et à l'Espace CDPQ, mais également à ses trois filiales opérationnelles : Ivanhoé Cambridge, Otéra et CDPQ Infra.

Notre Rapport sur le développement durable (RDD), publié dans notre Rapport annuel, présente le bilan des actions déployées selon le PADD en vigueur et rend compte des résultats de la CDPQ. Nous diffusons également un Rapport d'investissement durable (RID) afin de faire état plus en détail de nos actions en tant qu'investisseur, actionnaire et membre de la collectivité.

Le PADD 2023-2028 se veut à la fois une continuité des actions des plans précédents et un reflet des ambitions de la CDPQ et de ses filiales. Les engagements présentés sont ainsi directement liés aux priorités et stratégies exposées dans notre RID.

La CDPQ et ses filiales

CDPQ	Nous sommes un groupe mondial d'investissement, avec 424 milliards de dollars canadiens d'actifs et des bureaux dans 10 pays.
espace cdpq	Créé par la CDPQ, l'Espace CDPQ rassemble des partenaires investisseurs dédiés à accélérer la croissance et l'internationalisation des entreprises québécoises innovantes.
Ivanhoé Cambridge	Cette filiale, leader mondial de l'immobilier, développe et investit dans des propriétés, des projets et des sociétés immobilières de grande qualité à travers le monde.
Otéra CDPQ	Cette filiale de crédit immobilier est un prêteur de premier plan au Canada qui émet aussi des prêts aux États-Unis. Elle offre à ses emprunteurs un éventail complet de services de financement immobilier commercial.
CDPQ Infra	Cette filiale agit à titre de maître d'œuvre de grands projets d'infrastructures publiques, dont elle assume la responsabilité pour toutes les phases : planification, financement, réalisation et exploitation.

Table des matières

Message du président et chef de la direction 5

Message du chef mondial de l'investissement durable 6

L'organisation en bref 7

Quelques données clés en matière de durabilité 8

Contexte interne et externe 10

Plan d'action de développement durable 11

Tableau synoptique 22

Contributions au développement durable par le biais de politiques 23

Action 1 Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs ESG dans leurs stratégies d'affaires 12

Action 2 Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine 13

Action 3 Évaluer la durabilité de nos interventions 14

Action 4 Accroître la durabilité de notre portefeuille global 15

Action 5 Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable 16

Action 6 Accroître la part de nos acquisitions responsables 17

Action 7 Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec 18

Action 8 Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec 19

Action 9 Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec 20

Action 10 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employé.e.s de la CDPQ et de ses filiales au Québec 21

Message du président et chef de la direction

J'ai toujours pensé qu'une organisation comme la nôtre, qui gère les épargnes de plus de six millions de Québécois.es, a un devoir d'exemplarité. Comme gestionnaire de fonds publics, agir pour bâtir un avenir plus durable m'apparaît essentiel.

La durabilité est d'ailleurs au cœur de notre approche comme investisseur de long terme. Que ce soit par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos décisions d'investissement ou par l'accompagnement de nos partenaires et sociétés en portefeuille dans le monde, nous avons le souci d'investir du capital constructif qui génère à la fois performance et progrès.

Comme investisseur dans des milliers d'entreprises, propriétaire immobilier et leader en infrastructures, nous exerçons une influence importante sur le milieu des affaires et les communautés dans lesquelles nous sommes présents. Tous les jours, à travers la grande famille CDPQ, nous nous efforçons d'intégrer le développement durable dans nos actions.

Notre plan d'action en développement durable 2023-2028 en est le reflet. Il témoigne à la fois du chemin parcouru jusqu'ici et d'une ambition renouvelée pour le futur. Nous avons la responsabilité de toujours rehausser la barre pour faire encore mieux, pour en faire encore plus et ainsi conserver notre rôle de leadership.

Notre approche est pragmatique, basée sur nos convictions. Et l'une d'entre elles, c'est qu'il est possible de poser des gestes concrets pour les générations actuelles et futures en livrant les rendements dont nos déposants ont besoin.

Charles Emond
Président et chef de la direction

Message du chef mondial de l'investissement durable

À titre de groupe mondial d'investissement, nous avons un rôle décisif à jouer et une capacité d'action importante dans la lutte contre les changements climatiques. La création de valeur à long terme pour nos déposants est au cœur de nos priorités. Cela passe bien sûr par une gestion responsable de nos actifs, mais aussi par nos actions en tant qu'organisation.

Notre Plan d'action de développement durable 2023-2028 s'inscrit dans cette lignée. À travers ce plan, la CDPQ se dote de cibles ambitieuses pour réduire l'empreinte écologique de ses gestes quotidiens comme organisation, et à travers l'ensemble de ses activités d'investissement. Des objectifs clairs pour contribuer à la croissance de l'économie tout en générant des changements positifs au sein de notre société.

Le développement durable n'est pas nouveau pour nous et fait partie intégrante de nos opérations. Depuis plus de vingt ans maintenant, nous intégrons les facteurs ESG à nos activités et nous rehaussons continuellement notre ambition. Notre leadership en cette matière est d'ailleurs reconnu mondialement.

Je n'ai nul doute que notre pouvoir d'action, dans chacune de nos équipes, nous permettra d'avoir un impact positif et durable sur la planète, autant au Québec qu'à l'échelle mondiale.

Marc-André Blanchard
Premier vice-président et chef, CDPQ mondial
et chef mondial de l'investissement durable

L'organisation en bref

MISSION

La CDPQ a pour mission de recevoir des sommes en dépôt et de les gérer, en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement, tout en contribuant au développement économique du Québec.

VISION

Nous investissons avec une perspective durable, animés par la volonté de bâtir des entreprises et des projets qui stimulent la performance et le progrès.

VALEURS

La CDPQ s'appuie sur deux valeurs centrales, soit investir du capital constructif et mettre la durabilité au cœur de ses priorités.

Le capital constructif est un investissement qui fait la différence : il fait avancer les choses de façon concrète pour les partenaires et les entreprises en portefeuille de la CDPQ, contribue à leur développement ainsi qu'à la croissance de l'économie, tout en produisant des rendements à long terme.

Nos équipes tiennent compte de la durabilité dans toutes leurs décisions d'investissement, et ce, quelle que soit la catégorie d'actif, mais aussi dans le cadre des activités quotidiennes de l'organisation. La CDPQ fait donc de son approche un mécanisme de gestion des risques, de création de valeur et d'innovation.

424 G$

Actif net au 30 juin 2023

Double mission

Générer des rendements optimaux pour nos déposants et contribuer au développement économique du Québec

Quelques données clés en matière de durabilité

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

53 % **de réduction de l'intensité carbone** de notre portefeuille par rapport à 2017

**47 G$** **en actifs sobres en carbone,** dont 12G$ au Québec

759 **analyses ESG** en pré- et en post-investissement réalisées en 2022

9 **entreprises québécoises** accompagnées sur l'intégration des considérations ESG à leurs activités

109 **entrepreneures** au sein de la communauté Cheffes de file

52 % **des sociétés publiques** en gestion active dans notre portefeuille comptent au moins 30 % de femmes au sein de leur conseil d'administration

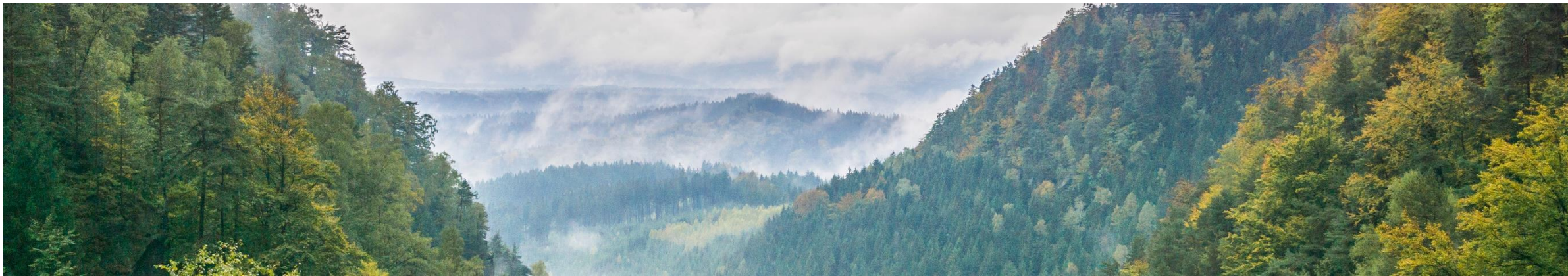

Quelques données clés en matière de durabilité (suite)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

10 % des discussions avec nos entreprises en portefeuille ont porté sur les changements climatiques

Grâce à ce dialogue ouvert et constructif, nous avons pu amener certaines d'entre elles à prendre des engagements concrets et à améliorer leurs pratiques.

303 échanges avec **175** entreprises en portefeuille sur divers enjeux ESG

La CDPQ s'entretient en continu avec ses entreprises en portefeuille et ses gestionnaires externes afin de s'aligner sur les enjeux à surveiller et sur les stratégies à développer.

54 337 résolutions votées, incluant les propositions d'actionnaires et les propositions de la direction, sur plusieurs sujets dans le cadre de **5 537** assemblées d'actionnaires tenues par nos sociétés en portefeuille

136 avis sur les pratiques fiscales en pré-investissement

De ceux-ci, 7 ont été défavorables et nous ne sommes pas allés de l'avant avec l'investissement en raison des pratiques fiscales inadéquates.

Plus de **1 800** dossiers analysés pour s'assurer du respect d'un taux d'imposition minimum

Nous analysons chaque occasion d'investissement en prêtant une attention particulière à plusieurs points de référence, y compris un taux d'impôt consolidé applicable à l'investissement d'au minimum 15 %, peu importe la juridiction où se trouve l'investissement.

325 analyses sur les risques technologiques

200 organismes à but non lucratif soutenus par la CDPQ

Nous appuyons ceux qui ont un impact concret et direct dans la collectivité et qui œuvrent dans nos secteurs philanthropiques prioritaires.

1,8 M$ en contribution aux communautés, dont **500 000 $** à Centraide pour Ivanhoé Cambridge

Ivanhoé Cambridge appuie des organismes de bienfaisance, dans le but d'avoir un impact significatif et durable.

Nous contribuons aussi au développement durable à travers de nombreuses **politiques**

Vous trouverez la liste complète aux **pages 23-24**.

Nos bureaux d'affaires détiennent de nombreuses attestations et certifications qui témoignent de notre engagement envers la durabilité et l'écoperformance.

Édifice Price

- Certification BOMA BEST, niveau argent

Édifice Jacques-Parizeau

- Certification LEED, niveau Or
- Certification CAGBC, Bâtiment à carbone zéro (BCZ)
- Certification BOMA BEST, niveau Or
- Certification WiredScore, niveau Platine

Place Ville-Marie

- Certification LEED, niveau Or
- Certification BOMA BEST, niveau Or
- Certification WiredScore, niveau Platine
- WELL Building, WELL/Health Safety Rated

Ivanhoé Cambridge est aussi propriétaire majoritaire de plus d'une douzaine d'actifs immobiliers au Québec, dont des hôtels, des bureaux et des centres commerciaux, qui détiennent tous des certifications d'écoperformance telles que BOMA BEST, LEED ou Green Key Global. Des partenaires externes assurent la gestion quotidienne des opérations de ces actifs et ils se doivent d'appliquer les meilleures pratiques de développement durable.

Contexte

EXTERNE

À la CDPQ, nous investissons du capital constructif. En orientant les capitaux vers le long terme, vers une transition plus verte et plus équitable, nous pouvons générer de la croissance tout en contribuant à un monde plus durable.

Nous faisons face depuis plusieurs années à une situation hors norme où des crises économiques, géopolitiques, sociales et climatiques se sont superposées. Dans ce contexte, nous sommes restés concentrés sur nos objectifs à long terme : créer de la valeur pour nos déposants et contribuer à la croissance de l'économie québécoise.

Nos équipes travaillent à faire fructifier les fonds de 48 déposants représentant plus de six millions de Québécoises et de Québécois. Nous accompagnons des centaines d'entreprises pour propulser leur croissance. Nous maintenons un niveau d'activités soutenu au Québec : notre actif total s'y élève à 78,4 G$, et nous avons pour ambition d'atteindre 100 G$ d'ici 2026.

Notre pouvoir d'action, autant ici qu'à l'échelle mondiale, repose sur notre habilité à créer des alliances, à s'impliquer auprès d'initiatives conjointes au Québec et à l'international, et à mobiliser nos entreprises en portefeuille afin qu'elles prennent en compte les facteurs ESG. Nous sommes aussi engagés auprès de regroupements qui ciblent l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), dont l'essor des femmes, dans le milieu de la finance et de l'entrepreneuriat. Notre expertise et notre influence en durabilité sont dorénavant reconnues et nous utilisons ce pouvoir d'action pour continuer de promouvoir un développement économique durable.

INTERNE

La durabilité est au cœur de nos priorités et nous affirmons notre leadership particulièrement en matière climatique. Nous visons notamment à poursuivre notre contribution à la décarbonation de l'ensemble de l'économie réelle et à atteindre un portefeuille net-zéro d'ici 2050. Nous avons également une stratégie climatique ambitieuse fondée sur des piliers essentiels et complémentaires pour répondre aux grands défis de la transition.

De plus, nous poursuivons nos actions comme organisation afin de favoriser l'attraction, le développement et la rétention de personnes d'horizons diversifiés. À la CDPQ, 45 % des employé.e.s sont des femmes, et 24 % des employé.e.s au Québec s'identifient à l'un des trois groupes suivants : minorités visibles, minorités ethniques ou Autochtones. Nous faisons la promotion de l'EDI pour encourager nos sociétés en portefeuille et gestionnaires externes à faire de même. Nous les engageons notamment à favoriser une plus grande diversité dans leurs conseils d'administration : nous visons entre autres la présence d'au moins 30 % de femmes aux CA de nos sociétés publiques en gestion active.

Finalement, nous appliquons des règles de gouvernance strictes à l'ensemble de nos activités avec la conviction que celles-ci sont essentielles à une performance et à une gestion des risques optimales. Nous offrons à nos sociétés en portefeuille un accompagnement stratégique dans l'intégration des considérations de durabilité à toutes leurs sphères d'activité. De plus, nos équipes tiennent compte de la durabilité dans toutes leurs décisions d'investissement, mais également dans le cadre des opérations quotidiennes de l'organisation.

Actions de développement durable

ACTION 1	Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs ESG dans leurs stratégies d'affaires
ACTION 2	Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine
ACTION 3	Évaluer la durabilité de nos interventions
ACTION 4	Accroître la durabilité de notre portefeuille global
ACTION 5	Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable
ACTION 6	Accroître la part de nos acquisitions responsables
ACTION 7	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec
ACTION 8	Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec
ACTION 9	Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec
ACTION 10	Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employé.e.s de la CDPQ et de ses filiales au Québec

ACTION 1

Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs ESG dans leurs stratégies d'affaires

L'intégration des facteurs ESG aux stratégies d'affaires et aux processus internes est essentielle à une bonne performance et à une gestion optimale des risques et des opportunités. C'est pourquoi notre approche d'accompagnement post-investissement auprès de nos entreprises en portefeuille se traduit par un soutien dans l'intégration des considérations de durabilité à toutes leurs sphères d'activité et dans l'adoption des meilleures pratiques.

Nous sommes l'un des fonds de pension les plus impliqués dans son économie locale, avec un actif total au Québec de 78,4 G$ au 31 décembre 2022. C'est pourquoi nous nous engageons à accroître le nombre d'entreprises québécoises de notre portefeuille qui prennent en compte les facteurs ESG dans leurs stratégies d'affaires afin de favoriser leur résilience et leur performance à long terme.

Pour ce faire, nous collaborons activement avec les dirigeant.e.s des sociétés de notre portefeuille dans le cadre d'un dialogue soutenu, parfois sur plusieurs années selon les thématiques abordées. Pour bien les accompagner dans l'intégration des facteurs ESG, nous partageons notre expertise et nous procédons à l'identification de pistes de création de valeur durable propre au contexte de chacun.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
1.1.1	1.1 Nombre d'entreprises québécoises accompagnées annuellement dans l'intégration des facteurs ESG (2022 : 9 entreprises)	10 entreprises	12 entreprises	12 entreprises	15 entreprises	15 entreprises

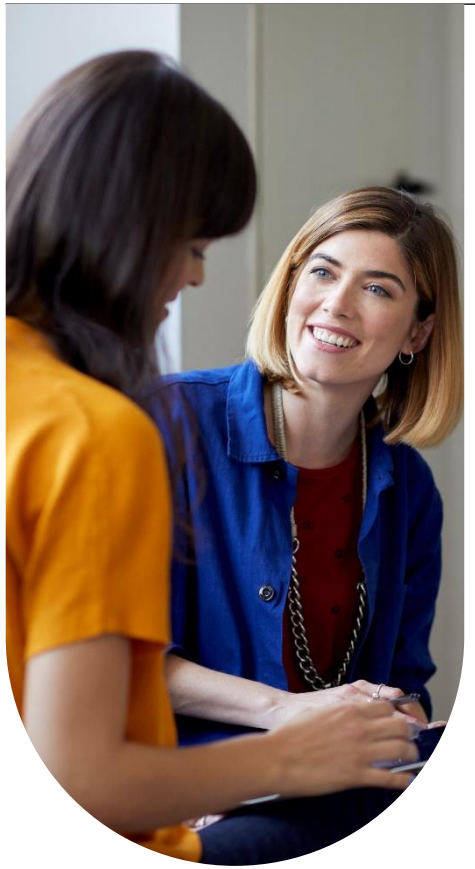

ACTION 2

Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine

La CDPQ déploie et soutient des initiatives visant à augmenter la représentation féminine en affaires et en entrepreneuriat.

Parmi ces initiatives, nous retrouvons Les Cheffes de file, lancée en 2018, qui a pour objectif de propulser la croissance des entreprises à propriété féminine. Cette communauté réunit plus de 100 entrepreneures de différentes régions du Québec qui sont à la tête d'entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 5 et 50 millions de dollars. Elle leur permet d'avoir accès à un réseau d'expert.e.s et de partenaires de la CDPQ ainsi qu'à des ressources et de l'information pour nourrir leur croissance.

C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts en nous engageant à accroître le nombre d'entrepreneures québécoises au sein de Cheffes de file.

De plus, la CDPQ participe à plusieurs initiatives pour encourager l'EDI au sein de ses entreprises en portefeuille et de ses gestionnaires externes. Nous incitons activement nos entreprises en portefeuille à nommer davantage de femmes au sein de leur conseil d'administration et à prendre en considération la diversité sous toutes ses formes lors de nouvelles nominations.

Conformément aux exigences de notre Politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse, nous demandons à nos sociétés publiques que leur conseil d'administration soit composé d'au moins 30 % de femmes.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
3.2.2	2.1 Nombre cumulatif d'entrepreneures québécoises au sein de Cheffes de file (depuis 2018: 109 entrepreneures)	115 entrepreneures	120 entrepreneures	125 entrepreneures	130 entrepreneures	135 entrepreneures

ACTION 3

Évaluer la durabilité de nos interventions

La prise en compte des facteurs ESG nous permet de mieux évaluer la viabilité à long terme d'une entreprise et de mieux comprendre les risques et les occasions auxquels elle fait face. C'est pourquoi nos équipes en tiennent compte dans toutes nos décisions d'investissement, et ce, quelle que soit la catégorie d'actifs.

La CDPQ et ses filiales utilisent les analyses ESG comme outil d'évaluation de la durabilité lors de nouvelles transactions. Ces analyses comportent de nombreux critères rigoureux axés sur la matérialité, soit les impacts concrets des facteurs ESG, et font partie intégrante de notre processus d'investissement depuis plus de vingt ans. Une liste non exhaustive des facteurs utilisés se retrouve dans notre Politique – Investissement durable.

Ils incluent notamment le risque climatique, la gestion de la qualité de l'air, de l'eau et des matières toxiques et dangereuses, la biodiversité, mais aussi des facteurs sociaux comme la santé et la sécurité, les normes du travail et les droits de la personne. Ainsi, dans le cadre de cette action, nous privilégions cet outil d'analyse, car il est adapté aux réalités du milieu financier.

Une uniformisation des processus, tout en considérant les particularités des champs d'intervention de chaque filiale, est en cours afin de rendre systématiques les analyses ESG pour toute nouvelle transaction. Ainsi, dès 2024, la proportion de nos nouvelles transactions ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité au Québec sera de 100 %.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.1.1	3.1 Proportion de nos nouvelles transactions ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité au Québec (2022 : 55 %)	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %

ACTION 4

Accroître la durabilité de notre portefeuille global

Nous contribuons à faire évoluer les meilleures pratiques en investissement durable et nous en faisons la promotion auprès de nos sociétés en portefeuille et de nos gestionnaires externes. Notre expertise, notre rigueur et nos pratiques innovantes nous ont permis de nous démarquer par nos actions locales et internationales.

Nous avons un plan ambitieux pour relever les grands défis posés par les changements climatiques. Mise en place en 2017 et bonifiée en 2021, notre stratégie climatique, fondée sur des piliers essentiels et complémentaires, nous sert de guide pour contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone et atteindre un portefeuille net-zéro d'ici 2050. D'ailleurs, la rémunération variable de l'ensemble de nos employé.e.s est directement liée à l'atteinte des cibles climatiques de l'organisation. Nous sommes l'un des premiers investisseurs mondiaux à avoir adopté une telle mesure. De plus, l'ensemble de nos équipes d'investissement doit respecter un budget carbone par catégorie d'actif afin d'assurer le suivi de l'intensité carbone du portefeuille global.

En tant qu'investisseur de long terme, nous nous sommes fixé des objectifs à des horizons précis, sans cible annuelle, comme l'évolution des marchés n'est pas nécessairement linéaire et pourrait influencer la valeur des actifs et les occasions d'investissement dans les secteurs de la transition. Néanmoins, nous assurons un suivi rigoureux de nos cibles climatiques et une reddition de compte est publiée annuellement dans notre Rapport d'investissement durable.

De plus, nous avons pour objectif de contribuer à la création de collectivités inclusives et équitables. Par exemple, en nous ralliant à la Diversity in Action Initiative de l'ILPA, un groupe de gestionnaires d'actifs internationaux, nous nous sommes engagés à déployer des actions concrètes comme la collecte et l'évaluation de données liées à l'EDI auprès de nos gestionnaires externes. Nous faisons également la promotion d'une plus grande diversité au sein des conseils d'administration. Enfin, nous croyons qu'une saine gouvernance est essentielle pour assurer la durabilité des entreprises. Les actions 1, 2 et 3 de ce plan répondent plus directement à cette conviction.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.3.1 et 5.3.2	4.1 Actifs sobres en carbone (2022 : 47 G$)			54 G$	Cible à venir	Cible à venir
	4.2 Réduction de l'intensité carbone de notre portefeuille par rapport à 2017 (2017 : 79 tCO_2éq/M$ investis)					60 % d'ici 2030 (32 tCO_2éq/M$ investis)

ACTION 5

Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable

La CDPQ et ses filiales sont engagées dans la communauté à travers différents partenariats auprès d'organismes à but non lucratif. Les dons et commandites octroyés visent des secteurs spécifiques prioritaires à chacune des filiales. Des politiques propres aux groupes d'affaires sont en place afin de définir ces secteurs ainsi que les critères d'évaluation à respecter.

La lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement font partie de ces secteurs prioritaires, et une portion des budgets annuels de dons et commandites y est consacrée. Afin d'accroître le passage à l'action et les retombées positives et durables dans les communautés où nous sommes présents, nous nous engageons à accroître la proportion de dons et commandites octroyés dans ces secteurs.

La CDPQ verse des dons et commandites à des organismes selon les critères de sélection écoresponsables énoncés dans sa Politique de dons et commandites. Une uniformisation des processus internes est en cours chez nos filiales afin que des critères écoresponsables soient aussi utilisés lors de l'évaluation de toutes les demandes de dons et commandites dès 2024.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.3.4	5.1 Proportion de nos dons et commandites à thématique durable octroyée (2022 : 13 %)			14 %		15 %

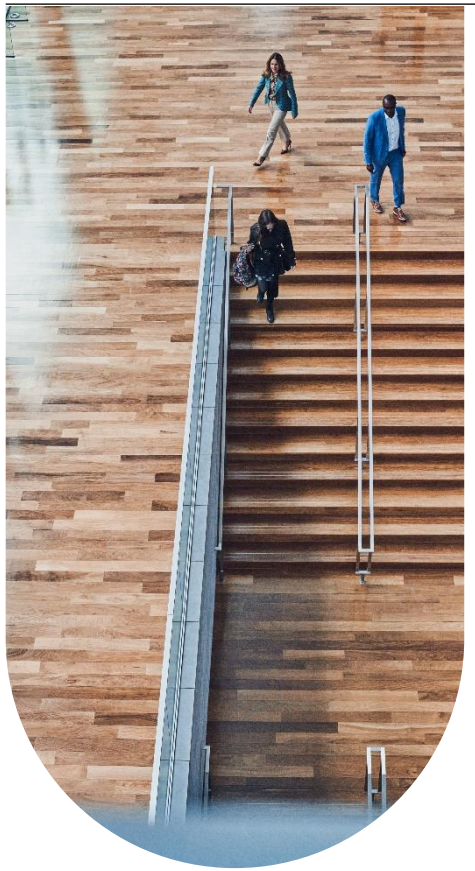

ACTION 6

Accroître la part de nos acquisitions responsables

La CDPQ et ses filiales ont toutes des politiques en place pour leurs acquisitions. Elles octroient des contrats dans des secteurs variés, incluant notamment des biens et services comme du matériel et des solutions informatiques, mais aussi des travaux de rénovation et de construction.

Dans le cas de la CDPQ, il s'agit de la Politique – Contrats d'acquisition ou de location de biens et de services. On y mentionne notamment que nous visons à traiter avec des fournisseurs qui adoptent des pratiques ESG responsables. Dans ce contexte, nous privilégions l'acquisition de biens et de services qui cadrent avec notre stratégie ESG. De plus, nous encourageons le recours aux fournisseurs locaux tout en nous assurant d'une saine concurrence entre les différents soumissionnaires, dans le respect des règles applicables en matière d'attribution des contrats.

Il est important pour nous que nos fournisseurs fassent tout en leur pouvoir pour limiter leur empreinte sur l'environnement. Ainsi, plus de la moitié de nos fournisseurs sont engagés dans une démarche valide en développement durable. Une démarche valide doit respecter trois critères, soit être formelle, faire l'objet d'un suivi et reposer sur des engagements dans les trois dimensions du développement durable.

Pour encourager ce type d'engagement, nous avons commencé à ajouter des critères d'évaluation en lien avec la durabilité dans nos processus d'appels d'offres (publics ou sur invitation). Dès 2024, l'ajout de ces critères sera obligatoire pour la CDPQ et l'ensemble de ses filiales.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.4.1	6.1 Proportion des contrats signés issus d'un processus d'appel d'offres (public ou sur invitation) conclus avec un fournisseur engagé dans une démarche valide en développement durable (2022 : 64 %)			65 %		70 %

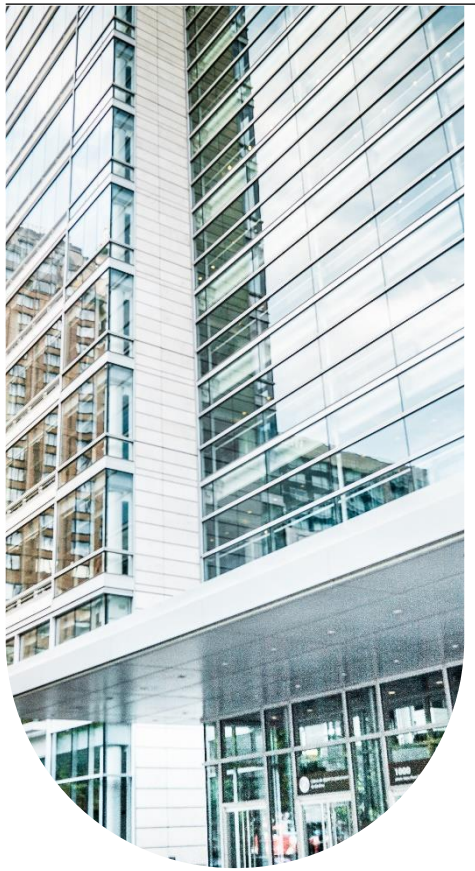

ACTION 7

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec

Ivanhoé Cambridge, notre filiale immobilière et propriétaire de nos bureaux d'affaires au Québec, s'est dotée d'une feuille de route vers la carboneutralité en 2040 afin de réduire les émissions directes de ses actifs. Celle-ci s'articule autour de trois grands engagements :

- Réduire l'intensité carbone de son portefeuille global de 35 % d'ici 2025 par rapport à 2017;
- Augmenter ses investissements sobres en carbone de plus de 6 G$ d'ici 2025 par rapport à 2020;
- Faire en sorte que tous ses nouveaux développements soient net-zéro carbone dès 2025.

Ivanhoé Cambridge s'est aussi engagée à réduire l'intensité carbone de ses actifs montréalais de 55 % d'ici 2030. C'est dans cet esprit que nous avons fixé les cibles pour nos trois bureaux d'affaires au Québec. L'Édifice Jacques-Parizeau, l'Édifice Price et Place Ville-Marie détiennent aussi de nombreuses attestations et certifications d'écoperformance qui nous aideront dans l'atteinte de nos cibles.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.6.1	7.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec par pied carré par rapport à 2017 (2017 : 2,75 kg CO_2éq/pi^2)			35 % (1,79 kg CO_2éq/pi^2)		55 % d'ici 2030 (1,24 kg CO_2éq/pi^2)

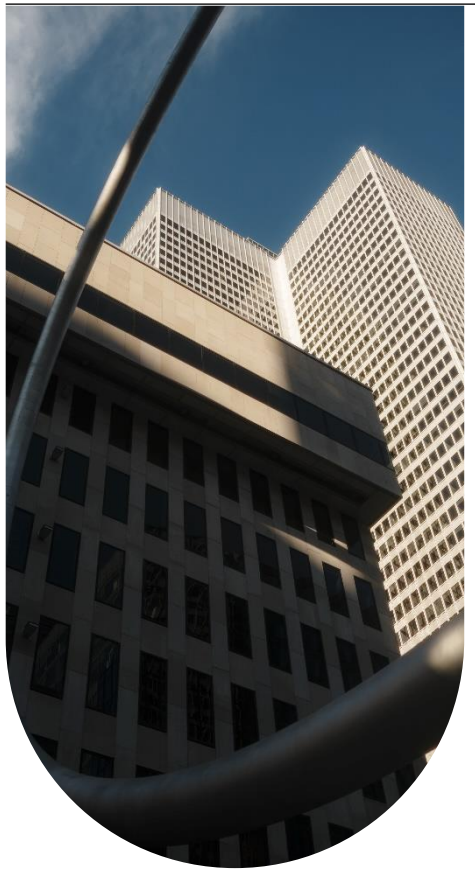

ACTION 8

Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec

Comme indiqué pour l'action 6 de ce plan, nous privilégions l'acquisition de biens et de services qui cadrent avec notre stratégie ESG. Ceci s'applique également à nos chantiers de construction et de rénovation.

Nous avons des exigences particulières à l'égard des entrepreneur.e.s que nous retenons pour des travaux : aucun déchet ne peut être laissé sur place et tous les débris de démolition et de construction doivent être acheminés vers un centre de tri, de conditionnement, ou de recyclage reconnu.

Ces exigences s'alignent avec les meilleures pratiques de gestion de matières résiduelles que nous nous sommes fixées pour nos trois bureaux d'affaires (voir l'action 9).

Nous allons donc poursuivre nos efforts en nous engageant à faire croître la proportion des matériaux valorisés lors de projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.6.2	8.1 Taux moyen des matériaux valorisés des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 99 %[1])			90 %		95 %

[1] Le taux moyen des matériaux valorisés a été calculé en fonction de la proportion de la quantité collectée et du taux de mise en valeur à chaque bureau. Par contre, la mesure de départ, calculée à partir de rapports de caractérisation réalisés en 2021-2022, n'est pas nécessairement représentative d'une année type puisque nous étions en retour progressif post-pandémie. C'est ce qui explique que notre mesure de départ est plus élevée que nos cibles annuelles.

ACTION 9

Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec

Depuis plusieurs années, la CDPQ et ses filiales ont mis en place les meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles. En tant que propriétaire immobilier, nous devons faire preuve d'exemplarité en encourageant le développement durable dans nos opérations internes. Ainsi, nous sommes engagés à utiliser les 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) à travers nos activités et à continuellement améliorer nos processus. Nos bureaux d'affaires détiennent de nombreuses attestations et certifications qui témoignent de notre engagement envers la durabilité et l'écoperformance.

Le taux de mise en valeur des matières résiduelles, c'est-à-dire la quantité de matières recyclables récupérées par rapport à la quantité de matières totales générées (recyclables et non recyclables), constitue l'outil de mesure qui nous permet de dresser un bilan clair de notre performance annuelle et de suivre notre progression.

C'est pourquoi nous continuerons à faire croître ce taux à travers nos bureaux d'affaires au Québec, afin de diminuer l'impact de nos activités sur l'environnement.

De plus, nous nous doterons de l'attestation du programme de reconnaissance ICI on recycle + pour nos trois bureaux d'affaires au Québec. Nous travaillons actuellement avec une firme de consultation externe afin d'évaluer quel niveau de certification nous pourrons atteindre (Mise en œuvre, Performance, Performance + ou Élite). Nous visons l'obtention de cette certification d'ici 2025 pour l'Édifice Jacques-Parizeau (EJP), et d'ici 2027 pour l'Édifice Price et Place Ville-Marie (PVM).

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.7.1	9.1 Taux moyen de mise en valeur des matières résiduelles pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 62 %[1])			65 %		75 %
	9.2 Attestation IOR+ pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (mesure de départ : s.o.)			Obtenir l'attestation IOR+ pour EJP		Obtenir l'attestation IOR+ pour Price et PVM

[1] Le taux moyen de valorisation a été calculé en fonction de la proportion de la quantité collectée et du taux de mise en valeur réel à chaque bureau. Par contre, la mesure de départ, calculée à partir de rapports de caractérisation réalisés en 2021-2022, n'est pas nécessairement représentative d'une année type puisque nous étions en retour progressif post-pandémie.

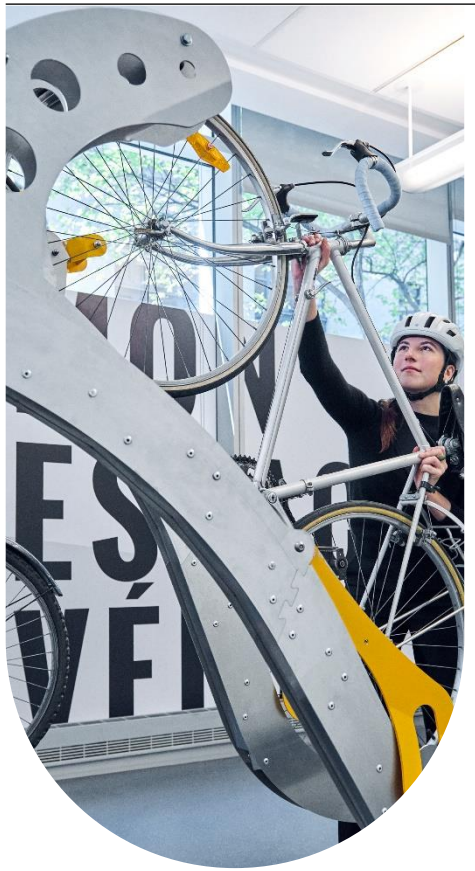

ACTION 10

Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employé.e.s de la CDPQ et de ses filiales au Québec

Nos espaces de bureaux sont conçus afin d'encourager la part modale du transport actif et collectif ainsi que la mobilité durable. Tout d'abord, dans nos trois bureaux d'affaires au Québec, des supports à vélo ainsi que des bornes de recharge pour les voitures électriques sont disponibles.

Plus spécifiquement à l'Édifice Jacques-Parizeau, notre bureau d'affaires principal, on retrouve un espace dédié aux vélos doté de 105 supports, de pompes à air et d'une station de lavage et d'entretien. De plus, des clés multi-usagers BIXI sont mises à la disposition des employé.e.s afin de leur permettre de louer gratuitement un vélo pendant les heures de bureau. Ils peuvent aussi profiter d'un rabais sur les abonnements saisonniers au service BIXI.

Afin de définir des cibles pour cette action, nous allons d'abord évaluer l'état des lieux. Pour ce faire, le gouvernement du Québec a mandaté une firme externe en vue de développer un sondage sur les habitudes de déplacement des employé.e.s de l'État et des organismes publics. Les résultats du sondage nous permettront de mettre en place des solutions adaptées à notre réalité et de nous doter de cibles pour les prochaines années.

Sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.8.2	10.1 Part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez nos employé.e.s (mesure de départ : n.d.)	État des lieux	Cible à venir	Cible à venir	Cible à venir	Cible à venir

Tableau synoptique

Actions		Sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)		Cible 2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
1	Accroître le nombre de nos entreprises en portefeuille qui intègrent les facteurs ESG dans leurs stratégies d'affaires	**1.1.1**	**1.1**	Nombre d'entreprises québécoises accompagnées annuellement dans l'intégration des facteurs ESG (2022 : 9 entreprises)	10 entreprises	12 entreprises	12 entreprises	15 entreprises	15 entreprises
2	Appuyer les entreprises québécoises à propriété féminine	**3.2.2**	**2.1**	Nombre cumulatif d'entrepreneures québécoises au sein de Cheffes de file (depuis 2018 : 109 entrepreneures)	115 entrepreneures	120 entrepreneures	125 entrepreneures	130 entrepreneures	135 entrepreneures
3	Évaluer la durabilité de nos interventions	**5.1.1**	**3.1**	Proportion de nos nouvelles transactions ayant fait l'objet d'une évaluation ESG au Québec (2022 : 55 %)	80 %	100 %	100 %	100 %	100 %
4	Accroître la durabilité de notre portefeuille global	**5.3.1** et **5.3.2**	**4.1**	Actifs sobres en carbone (2022 : 47 G$)			54 G$	Cible à venir	Cible à venir
			4.2	Réduction de l'intensité carbone de notre portefeuille par rapport à 2017 (2017 : 79 tCO_2éq/M$ investis)					60 % d'ici 2030 (32 tCO_2éq/M$ investis)
5	Accroître la part de nos dons et commandites à thématique durable	**5.3.4**	**5.1**	Proportion de nos dons et commandites à thématique durable octroyée (2022 : 13 %)			14 %		15 %
6	Accroître la part de nos acquisitions responsables	**5.4.1**	**6.1**	Proportion des contrats signés issus d'un processus d'appel d'offres (public ou sur invitation) conclus avec un fournisseur engagé dans une démarche valide en développement durable (2022 : 64 %)			65 %		70 %
7	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec	**5.6.1**	**7.1**	Réduction des émissions de gaz à effet de serre de nos trois bureaux d'affaires au Québec par pied carré par rapport à 2017 (2017 : 2,75 kg CO_2éq/pi^2)			35 % (1,79 kg CO_2éq/pi^2)		55 % d'ici 2030 (1,24 kg CO_2éq/pi^2)
8	Accroître la gestion écoresponsable des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec	**5.6.2**	**8.1**	Taux moyen des matériaux valorisés des projets de rénovation dans nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 99 %)			90 %		95 %
9	Favoriser la mise en valeur des matières résiduelles de nos trois bureaux d'affaires au Québec	**5.7.1**	**9.1**	Taux moyen de mise en valeur des matières résiduelles pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (2022 : 62 %)			65 %		75 %
			9.2	Attestation IOR+ pour nos trois bureaux d'affaires au Québec (mesure de départ : s.o.)			Obtenir l'attestation IOR+ pour EJP		Obtenir l'attestation IOR+ pour Price et PVM
10	Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employé.e.s de la CDPQ et de ses filiales au Québec	**5.8.2**	**10.1**	Part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez nos employé.e.s (mesure de départ : n.d.)	État des lieux	Cible à venir	Cible à venir	Cible à venir	Cible à venir

Contributions au développement durable par le biais de politiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
CDPQ		
Politique – Investissement durable	• Cristalliser les objectifs, les convictions et les priorités de la CDPQ en matière d'investissement durable. • Décrire les principes généraux guidant la mise en œuvre des principaux leviers d'action qu'elle met à profit afin d'atteindre ses ambitions en investissement durable. • Communiquer les attentes de la CDPQ envers les sociétés de son portefeuille et les gestionnaires externes en ce qui a trait à la prise en considération des facteurs ESG. • Alimenter les décisions d'investissement de la CDPQ et guider les efforts qu'elle déploie afin d'améliorer les pratiques ESG de ses sociétés en portefeuille ainsi que de ses gestionnaires externes et d'assurer le positionnement de ses portefeuilles dans la transition vers une économie durable.	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 3 (sous-objectif 3.2.2) Objectif 5 (sous-objectifs 5.1.1, 5.3.1, 5.3.2)
Politique – Dons et commandites	• Préciser les secteurs prioritaires retenus par la CDPQ et le processus d'attribution de dons et de commandites. • Présenter les critères d'admissibilité, d'évaluation et d'exclusion des demandes.	Objectif 5 (sous-objectif 5.3.4)
Politique régissant l'exercice du droit de vote dans les sociétés cotées en bourse	• Informer les entreprises des pratiques de gouvernance que nous privilégions. • Fournir des indications quant à nos positions de vote relatives à certaines autres grandes priorités d'investissement durable de la CDPQ, telles que la lutte contre les changements climatiques et la promotion de la diversité de genre au sein de nos sociétés en portefeuille. • Communiquer à nos sociétés en portefeuille les grands principes régissant notre processus de vote.	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 3 (sous-objectif 3.2.2) Objectif 5 (sous-objectif 5.3.1, 5.3.2)
Stratégie climatique 2021	Stratégie fondée sur quatre piliers essentiels et complémentaires pour répondre aux grands défis de la transition : • 54 G$ en actifs sobres en carbone d'ici 2025; • 60 % de réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'ici 2030 par rapport à 2017; • Enveloppe de transition de 10 G$ pour décarboner les secteurs les plus émetteurs; • Compléter notre sortie de la production de pétrole d'ici la fin 2022.	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 5 (sous-objectif 5.3.1, 5.3.2)
Engagement sur la fiscalité internationale	• Démontrer comment les critères développés par la CDPQ en matière de fiscalité internationale sont intégrés à son processus d'investissement et permettent à ses équipes de suivre une démarche structurée.	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 5 (sous-objectif 5.3.1, 5.3.2)
Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail	• Démontrer le haut niveau d'engagement et d'ambition de la CDPQ envers l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). • Contribuer à la création et au maintien d'un environnement de travail où l'équité, la diversité et l'inclusion sont visibles et durables.	Objectif 3 (sous-objectif 3.2.2)
Politique – Contrats d'acquisition ou de location de biens et de services	• Encadrer le processus d'acquisition ou de location de biens et de services. • Assurer la transparence dans les processus contractuels et le respect des obligations réglementaires. • Assurer le traitement intègre et équitable des fournisseurs et la possibilité qu'ils participent aux appels d'offres sur invitation.	Objectif 5 (sous-objectif 5.4.1, 5.6.2)

Contributions au développement durable par le biais de politiques (suite)

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Ivanhoé Cambridge		
Politique d'investissement durable	• Intégrer les facteurs ESG dans son processus d'investissement, en tenant compte des attentes de ses parties prenantes. • Contribuer d'une manière crédible et efficace au rendement financier et extra-financier des actifs de son portefeuille en collaboration avec ses partenaires.	Objectif 1 (sous-objectif 1.1.1) Objectif 5 (sous-objectif 5.1.1, 5.3.1, 5.3.2)
Cadre de référence pour le financement durable	• Appuyer sa stratégie ESG pour émettre des instruments de financement durable, y compris des obligations non garanties, des obligations, du papier commercial, des prêts, des hypothèques, des facilités de crédit pour financer la construction ou d'autres instruments de financement de dette. • Aligner sur les Green Bond Principles (GBP), les Social Bond Principles (SBP) et les Sustainability Bond Guidelines (SBG) de 2021 de l'International Capital Markets Association (ICMA), sur les Green Loan Principles (GLP) et les Social Loan Principles (SLP) de 2023 de la Loan Market Association (LMA) et de la Loan Syndications and Trading Association (LSTA) ainsi que sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.	Objectif 5 (sous-objectifs 5.1.1, 5.3.1, 5.3.2)
Politique d'investissement communautaire	• Fournir un cadre de décision et de gestion aux personnes qui ont la responsabilité d'administrer et d'appliquer le programme d'investissement communautaire en assurant le respect des principes d'éthique et gouvernance, de transparence, de rigueur et d'équité, et prévenir tout conflit d'intérêts, qu'il soit réel, apparent ou potentiel. • Positionner clairement son engagement social en faisant des choix pertinents qui lui permettent de maximiser les retombées de ses dons, de mieux exploiter ses commandites et de valoriser sa réputation ainsi que le développement de ses affaires. • Apporter un soutien financier aux organismes dont les projets sont compatibles avec ses valeurs. • Faire connaître aux organismes solliciteurs les critères d'admissibilité et les secteurs qu'elle soutient dans un souci de transparence et de réduction du nombre de demandes ne cadrant pas avec sa stratégie d'intervention. • Faire connaître à l'ensemble de ses employé.e.s les principes et les modalités de gestion des dons et des commandites, et en assurer une application uniforme et cohérente. • S'assurer que les investissements communautaires soient intégrés à sa stratégie globale, et qu'ils contribuent à l'atteinte de ses objectifs.	Objectif 5 (sous-objectifs 5.3.4)
Des choix pour l'avenir | Notre feuille de route vers la carboneutralité en 2040	Engagement à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille international d'ici 2040 : 1. Réduire l'intensité carbone du portefeuille de 35 % d'ici 2025 par rapport à 2017; 2. Augmenter les investissements sobres en carbone de plus de 6 G$ d'ici 2025 (par rapport à 2020); 3. À partir de 2025, engagement à ce que tous les nouveaux développements soient net-zéro carbone.	Objectif 5 (sous-objectifs 5.3.1, 5.3.2, 5.6.1)
Engagement officiel aligné avec le Plan climat de la Ville de Montréal	• Réduire l'intensité carbone de ses actifs montréalais de 55 % d'ici 2030 par rapport à 2017.	Objectif 5 (sous-objectif 5.6.1)

Plan d’action de développement durable 2023-2028

CDPQ